



COMITE SYNDICAL 8 AVRIL 2021 – 16 H 00

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt-et-un et le 8 avril à 16h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 2 avril 2021, se sont réunis en visio-conférence sous la présidence de Dominique SANTONI.

- Le quorum était atteint avec 59 votants :
- 49 membres titulaires présents ;
- 7 membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- 3 membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Ghislaine PINGUET, Delphine CRESP, Pierrette FRIMAS, Laurence LE ROY, Monique CHABAUD, Sabrina CAIRE, Arlette LEROY, Véronique MILESI, Laurence DE LUZE, Charlotte CARBONNEL, Béatrice TERRASSON, Dominique PESSEMESE-HODOWICZ, Viviane DARGERIE, Catherine SERRA, Suzanne BOUCHET, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Bénédicte MARTIN, Dominique PALOMBO, Geneviève MOREL HAMOT, Martine CAMOIN, Marie-Eve PETIT DE LA RODIERE, Julie MONTA, Joëlle RICHAUD

Messieurs Mickaël CAVALIER, Lionel MORARD, Patrick PEYTHIEUX, Marc DUVAL, Patrick COURTECUISE, Sébastien TROUSSE, Thierry RICCHARME, Grigori GERMAIN, Jacques MACHEFER, Jean-Pierre PETTAVINO, Jérôme PELLEGRIN, Jean-Pierre GERAULT, Grégory BALLIN, Antoine SCARDAMAGLIA, Antoine HEIL, Fabien GERVAIS-BRIAND, François DUPOUX, Gilles LANDRIEU, Marc BOTTERO, Sergio ILOVAISKY CANO, Pierre EVEN, Richard ROUZET, Pierre POURCIN, Roland GIRAUD, Philippe DAUMAS, Frédéric SACCO, Pierre FISCHER, Christian CHIAPELLA, Thierry BENOIT

Avaient donné pouvoir :

Madame Bérengère LOISEL MONTAGNE à Monsieur Jacques MACHEFER

Madame Marie-Elisabeth CHRISOSTOME à Monsieur Fabien GERVAIS

Madame Elisabeth AMOROS à Madame Suzanne BOUCHET

Etaient excusés :

Mesdames Valérie BARDISA, Yolande PRIMO, Michèle MALIVEL,

Monsieur Jean-Luc MIOLA, Michel NOUVEAU, Georges FAUCOUNEAU

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Marie-Thérèse NEMROD BONNAL, Cécile DESIRE, Isabelle BAYONNETTE

Messieurs Bernard LABBAYE, André ROUSSET

Le Comité syndical, a décidé :

- A l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2020 ;
- A l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2020 ;
- A l'unanimité, de procéder à la reprise des résultats de l'exercice budgétaire 2020 au budget 2021 ;
- A l'unanimité, d'approuver le budget primitif 2021 ;
- A l'unanimité, d'approuver l'attribution d'une subvention au Comité des œuvres sociales du personnel du Parc naturel régional du Luberon ;
- A l'unanimité, d'affirmer l'ambition de la Charte 2024-2039 et de valider les 6 défis qui guideront l'élaboration concertée de la charte 2024-2039 ;
- A l'unanimité, d'approuver l'intégration de la commune d'Auribeau ;
- A l'unanimité, d'approuver l'intégration de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération (LMV) ;
- A l'unanimité, d'approuver la rénovation d'une placette de soutien alimentaire au vautour percnoptère dans le cadre du contrat Natura 2000 ZPS « Massif du Petit Luberon » FR9310075 et d'autoriser les demandes de financements ;
- A l'unanimité, d'approuver le projet d'aménagement de la dalle de Saignon – Phase 1 - et d'autoriser les demandes de financements ;
- A l'unanimité, de valider le fonctionnement et les actions de la réserve nationale géologique du Luberon 2021 et d'autoriser les demandes de financements ;
- A l'unanimité, de valider le projet d'élaboration d'outils de communication pour la médiation territoriale loup et pastoralisme du Parc naturel régional du Luberon et d'autoriser les demandes de financements ;
- A l'unanimité, d'approuver l'animation de la politique Natura 2000 sur le site Natura 2000 FR9301587 « Le Calavon et l'Enchrême » et d'autoriser les demandes de financements ;
- A la majorité, avec cinq (5) abstentions, d'approuver le projet d'étude portant sur l'intérêt et la faisabilité d'un dispositif de franchissement routier pour les amphibiens sur le site du Plan et d'autoriser les demandes de financements ;
- A la majorité, avec deux (2) abstentions et deux (2) voix contre, d'approuver l'installation d'une station de lavage gonflage vélo-VTT au château de l'environnement à Buoux et d'autoriser les demandes de financements ;
- A l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat Destination Luberon ;
- A la majorité, avec cinq (5) abstentions et une (1) voix contre, d'approuver la convention de partenariat Parc naturel régional du Luberon – Vélo Loisir Provence 2021-2023 ;
- A la majorité, avec une (1) abstention, d'approuver la tarification des services et produits proposés à la vente par la Maison de la biodiversité – la Thomassine
- A l'unanimité, d'approuver la candidature Espace valléen Luberon Lure pour la période 2021-2027 ;
- A l'unanimité, d'autoriser le rattachement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse ;
- A l'unanimité, de créer un emploi non permanent pour le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre d'emplois des ingénieurs, au grade d'ingénieur territorial pour exercer le poste de chargé de mission « gestion des ressources en eau » ;
- A l'unanimité, de prolonger l'activité accessoire à compter du 1^{er} août 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 concernant la mission ponctuelle d'expertise en matière de stratégie de candidature du Parc du Luberon aux appels à projets et recherche de mécénats ;
- A l'unanimité, de créer un emploi non permanent pour le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux au grade de technicien territorial pour exercer l'emploi de conseiller en eau-énergie partagé ;
- A l'unanimité, de préciser les conditions de recrutement sur un emploi permanent existant dans l'hypothèse de recours à un contractuel ;
- A l'unanimité, de valider la mise en œuvre du forfait mobilité ;

- A l'unanimité, d'approuver les projets de conventions ainsi que les avenants éventuels présentés par les Départements des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse pour la mise en œuvre du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) et d'autoriser les demandes de financements.